



REPERE
EDITION
NP
DATE : 1.5.1.
2009
09_077.VS
26/08/2009

1.5.1. ORGANISATION DE L'ECHELON FEDERAL DE LA FFVV

Nota préliminaire : Remplacer la note permanente édition 2003 du 07/11/2003 par la présente note.

La F.F.V.V. fédère 170 associations, 23 comités régionaux et adhère elle-même à plusieurs organismes : ANEPVV, FAI, CNFAéCF, GPPA, RSA, EGU...

Elle est en contact permanent avec les licenciés, les associations, le public et les administrations de tutelle :
Ministères de l'Intérieur, de l'Ecologie de l'Energie et du Développement Durable, de la Santé et des Sports.

Des milliers de courriers partent, arrivent et transitent par la FFVV sans oublier les fax, e-mails et innombrables appels téléphoniques et échanges divers.

Le « 29 rue de Sèvres » dont on attend bien sûr un fonctionnement harmonieux et efficace, est le « centre nerveux » de notre mouvement vol à voile.

La note 1.5 décrit l'organisation du secrétariat de la FFVV dirigé par Christian VRANCKEN qui est chargé de centraliser sous l'autorité du Président et du Bureau de la FFVV, le fonctionnement de la FFVV.

En complément et à cet effet :

Tout courrier « arrivé et départ » est répertorié dans un registre spécial et ensuite classé dans les dossiers appropriés.

Le Directeur



Christian VRANCKEN